



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

## Assemblée générale

### AG/PAL/1226

#### **LA PROCHAINE RÉUNION INTERNATIONALE SE TIENDRA À GENÈVE LES 3 ET 4 AVRIL**

#### **Elle examinera les conséquences juridiques et politiques des prisonniers palestiniens en Israël**

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien tiendra la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine les 3 et 4 avril 2012 à l'Office des Nations Unies à Genève. La Réunion aura pour thème: « La question des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons et les centres de détention israéliens: incidences juridiques et politiques ».

Cette Réunion s'inscrit dans le prolongement de celle qui s'est tenue sur le même sujet en mars 2011 à l'Office des Nations Unies à Vienne. L'idée est de poursuivre l'action de sensibilisation portant sur la situation des prisonniers politiques palestiniens et de mobiliser la communauté internationale dans l'objectif de parvenir à une solution, à savoir la libération rapide des prisonniers et leur réinsertion dans la société palestinienne. Il sera notamment question des aspects juridiques et humanitaires des arrestations et détentions de Palestiniens par la Puissance occupante et du statut juridique des prisonniers palestiniens en droit international. La Réunion sera également l'occasion de replacer la question des prisonniers politiques palestiniens dans le contexte du processus politique israélo-palestinien et de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la communauté internationale en général ainsi que celui des acteurs non gouvernementaux dans la recherche d'une solution.

La Réunion est organisée conformément aux résolutions 66/14 et 66/15 de l'Assemblée générale en date du 30 novembre 2011. Y seront invités les représentants des Membres de l'Organisation des Nations Unies et des observateurs auprès de l'Organisation, des organisations intergouvernementales, des organismes du système des Nations Unies, des universitaires, des représentants d'organisations de la société civile, ainsi que les médias.

La séance d'ouverture se tiendra le mardi 3 avril 2012, à 10 h 30, dans la salle de conférence XVI du bâtiment de l'Assemblée du Palais des Nations. Des déclarations seront prononcées par Maxwell Gaylard, Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Coordonnateur résident des Nations Unies pour les affaires humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, au nom du Secrétaire général; Abdou Salam Diallo, Président du Comité; et Issa Qaraq, Ministre palestinien des affaires carcérales en qualité de représentant de la Palestine. Le Ministre Qaraq prononcera également le discours liminaire un peu plus tard lors de la séance du matin.

La séance d'ouverture sera suivie de séances plénières au cours desquelles des experts s'exprimeront sur des questions précises. Chaque plénière comportera une période réservée aux débats. Les langues officielles de la Réunion sont l'anglais, l'arabe et le français. La documentation sera disponible dans ces trois langues, dans la mesure du possible.

La séance plénière I, intitulée « La situation actuelle des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons et les centres de détention israéliens – aspects juridiques et humanitaires », débutera le mardi 3 avril, à 15 heures. Elle portera sur la situation des prisonniers appartenant à des

groupes vulnérables, notamment les femmes, les mineurs et les malades, et sur l'urgence de la protection à leur apporter; sur la nécessité d'une action internationale face à l'incarcération illégale de parlementaires; et la question de la réinsertion des prisonniers palestiniens libérés en 2011. Les orateurs seront Khaled Quzmar, juriconsulte à l'organisation Défense des enfants International; Ahmed Shreem, membre du Conseil législatif palestinien; Jan Borgen, Secrétaire général adjoint de la Commission internationale de juristes; Mohammad Albatta, Directeur général du Programme de réadaptation du Ministère palestinien chargé des affaires carcérales; et Lama Odeh Sharif, sociopsychologue chargée du Programme de réadaptation pour l'Union chrétienne de jeunes gens.

La séance plénière II, intitulée « Le statut juridique des prisonniers politiques palestiniens en droit international », débutera le mercredi 4 avril, à 10 heures. Au cours de cette séance, experts et participants débattront du statut de « prisonnier de guerre » en droit international et de son application aux prisonniers politiques palestiniens; de la question des prisonniers politiques à la Cour internationale de Justice, notamment des précédents et des options envisageables dans le cas des prisonniers palestiniens; des procédures et des mécanismes de l'ONU aux fins de l'examen de la question des prisonniers politiques, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels; et des mécanismes juridiques existants pour garantir le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Les orateurs seront John Dugard, professeur de droit international; Yaser Amouri, professeur assistant de droit international à l'université Birzeit en Cisjordanie; Nasser Al Ryyes, conseiller juridique à Al-Haq; Shawqi Al Issa, Directeur du Centre Ensan pour la démocratie et les droits de l'homme; et Jawad Ammawi, Directeur général du Service des affaires juridiques au Ministère palestinien chargé des affaires carcérales.

La séance plénière III, qui se tiendra le mercredi 4 avril, à 15 heures, est intitulée « La question des prisonniers politiques palestiniens et le processus politique israélo-palestinien ». Elle concernera la question des prisonniers politiques palestiniens en tant que question liée au statut permanent; les prisonniers politiques dans les processus de paix et les accords de paix, avec l'exemple de la Namibie et de l'Afrique du Sud; et le rôle de la société civile pour ce qui est des efforts de sensibilisation sur la question et la promotion d'initiatives en faveur de la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens. Les orateurs seront Qadura Fares, Président du Club des prisonniers palestiniens; Mutaz M. Qafisheh, professeur de droit international à l'Université d'Hébron à Hébron; Hanif Vally, avocat spécialiste des droits de l'homme et Vice-Directeur de la Fondation pour les droits de l'homme à Johannesburg; et Mahmoud Hassan, Directeur du Service des affaires juridiques de l'association Addameer pour le soutien aux prisonniers et les droits de l'homme.

La séance de clôture de la Réunion aura lieu le mercredi 4 avril, à 17 h 30. Le rapport de la Réunion et le résumé du Président paraîtront en tant que publication de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat de l'ONU.

Une conférence de presse devrait se tenir le mardi 3 avril, à 12 h 30, dans la salle III du bâtiment de l'Assemblée. Les représentants des médias qui se seront inscrits pourront organiser des entretiens individuels avec des membres de la délégation du Comité et des orateurs invités.

Les participants sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat, soit à son bureau, soit avant d'entrer dans la salle de conférence. Le principal Secrétariat est situé au bureau A. 531, au 5<sup>e</sup> étage du bâtiment de l'Assemblée. Les numéros de téléphone du secrétariat au Palais des Nations sont le (41 22) 917 6804 et le 917 6805, et le numéro de télécopieur est le 917 0445. L'adresse électronique est la suivante: [dpr-meeting@un.org](mailto:dpr-meeting@un.org).

\* \* \* \* \*